

### **23-06-07 Finances – Subventions Commune**

Extension et réhabilitation du groupe scolaire Jules Ferry et intégration de locaux petite enfance – Demande de fonds de concours de Saint-Etienne Métropole dans le cadre du plan de relance – Nouvelle mise à jour des éléments financiers

Monsieur le Maire expose :

Par délibérations 22-06-04 du 7 juin 2022 et 23-05-08 du 9 mai 2023, le conseil municipal a validé le projet d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire Jules Ferry et a sollicité, pour ce projet, une aide financière auprès de Saint-Etienne Métropole, au titre du plan de relance métropolitain 2021-2023.

Si à ce jour, le montant global de ce projet est fixé avec précision, en l'espèce 4 607 110 euros HT, la commune ne connaît pas encore le montant exact des subventions qu'elle a sollicitées auprès de ses différents partenaires : Etat, Région, etc... Le montant du fonds de concours de Saint-Etienne Métropole avait ainsi été estimé à 1 428 205 euros, soit 50 % de la somme restant à la charge de la Commune, déduction faite des autres aides prévues.

Les services de Saint-Etienne Métropole nous ont informés que, selon les règles d'instruction et d'attribution du plan de relance, le montant du fonds de concours prévu dans le plan de financement prévisionnel serait figé et fixé à la somme de 1 428 205 euros et ce, même si le montant des autres subventions sollicitées était inférieur ou nul.

Compte tenu de ces nouvelles informations et pour être certaine de percevoir un fonds de concours correspondant au moins à 50 % du montant restant à la charge de la Commune, cette dernière n'a d'autre solution que de modifier son plan de financement et de ne prévoir aucune subvention autre que celle de Saint-Etienne Métropole.

Le nouveau plan de financement est donc le suivant :

<b>DEPENSES</b>	<b>Montant HT</b>
Travaux - forfait de base	<b>3 894 654 €</b>
lot 0 : désamiantage	56 930 €
lot 1 : démolition, gros œuvre, VRD	839 920 €
lot 2 : ossature bois - charpente	203 128 €
lot 3 : étanchéité	98 994 €
lot 4 : couverture	79 454 €
lot 5 : façade ITE - enduits - bardage	279 998 €
lot 6 : menuiseries extérieures- serrurerie	627 122 €
lot 7 : forages géothermiques	49 966 €
lot 8 : plâtrerie - peinture - faux plafonds	556 057 €
lot 9 : carrelage - faïence	50 000 €
lot 10 : menuiseries intérieures	180 460 €
lot 11 : revêtements de sol souple	95 422 €

lot 12 : chauffage - ventilation	508 764 €
lot 13 : plomberie	91 236 €
lot 14 : électricité	172 803 €
lot 15 : étanchéité	4 400 €
Travaux - prestations supplémentaires	<b>122 470 €</b>
Lot 1 : cuve de stockage eau	11 650 €
lot 10 : agencement - aménagement intérieur	86 085 €
lot 12 : GTC - supervision	24 735 €
<b>TOTAL TRAVAUX</b>	<b>4 017 124 €</b>
Maitrise d'œuvre (11,75% sur forfait de base)	<b>431 554 €</b>
<b>TOTAL MAITRISE D'ŒUVRE</b>	<b>431 554 €</b>
Mission contrôle technique	11 975 €
Mission SPS	5 400 €
Réseaux humides	2 200 €
Etudes géotechniques	3 482 €
Diagnostic radon	1 100 €
Diagnostic plomb	750 €
Diagnostic amiante	7 534 €
Labélisation Passivhaus	10 130 €
Curage réseaux humides	1 645 €
<b>TOTAL ETUDES</b>	<b>44 216 €</b>
Publication marchés publics	1 334 €
Extincteurs et plans d'évacuation	7 017 €
Mobilier	76 068 €
Déplacement lampadaires maternelle	7 126 €
Eclairage public chemin piéton et rue J Ferry	22 671 €
<b>TOTAL DIVERS</b>	<b>88 148 €</b>
<b>TOTAL GENERAL DEPENSES</b>	<b>4 607 110 €</b>

<b>RECETTES</b>		
<b>Financeurs</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>
Fonds de concours SEM	2 265 521 €	49 %
Commune de Saint- Priest en Jarez	2 341 589 €	51 %
<b>TOTAL</b>	<b>4 607 110 €</b>	<b>100%</b>

La Commune étant maître d'ouvrage de cette opération, il est demandé au Conseil Municipal :

- de solliciter pour ce projet une aide financière auprès de Saint-Etienne Métropole, au titre du plan de relance métropolitain 2021-2023 d'un montant de 2 265 521 euros, soit 49 % des dépenses totales éligibles,
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de fonds de concours correspondant et à signer tout document relatif à ce dossier et à cette demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de solliciter pour ce projet une aide financière auprès de Saint-Etienne Métropole, au titre du plan de relance métropolitain 2021-2023 d'un montant de 2 265 521 euros, soit 49 % des dépenses totales éligibles,
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de fonds de concours correspondant et à signer tout document relatif à ce dossier et à cette demande de subvention.

**Copie conforme**

**A Saint-Priest en Jarez,  
Le 27 juin 2023**

**Le Maire,  
Christian SERVANT**

**La Secrétaire de séance  
Christine GEUSENS, 5<sup>e</sup> Adjointe**

# ***Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez***

## **Séance du 26 juin 2023**

### **23-06-07 Finances – Subventions Commune**

Extension et réhabilitation du groupe scolaire Jules Ferry et intégration de locaux petite enfance – Demande de fonds de concours de Saint-Etienne Métropole dans le cadre du plan de relance – Nouvelle mise à jour des éléments financiers

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 21 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - PELLEGRIN Jacques GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - REPELLINI Raymonde - ZAVROSA Gilbert - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - BOUGAULT Claude - COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - BAUDRY Michèle - CONVERT Pascale - SCHERRER Marie-Jeanne - TALIA Christophe - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - RODRIGUES SOUSA Hugo

Etaient absents et excusés :

MM. BISACCIA Michèle - JOTHIE Marc - ACHARD Pierre - ADAM Fabrice - JOLY Florence - LAFON Lise - MOURGUES Corinne - PUPIER Franck

Avaient donné procuration :

Mme BISACCIA à M. SERVANT  
M. JOTHIE à M. BRUNEAU  
M. ACHARD à M. DI PAOLO  
M. ADAM à Mme GEUSENS  
Mme MOURGUES à M. MOUNIER

Etait secrétaire de séance :

Mme GEUSENS

Publiée le :